

ACCÈS AUX SEMENCES SANS TRAITEMENT AUX NÉONICOTINOÏDES

- (1) CONSIDÉRANT** que les semenciers offrent généralement des semences traitées aux insecticides néonicotinoïdes (exemples : PonchoMD, CruiserMD, etc.) pour certaines cultures;
- (2) CONSIDÉRANT** que la présente situation amène un usage plus fréquent de ces insecticides compte tenu de la non-disponibilité de semences non traitées;
- (3) CONSIDÉRANT** que les néonicotinoïdes sont utilisés sur plus de 30 % des superficies agricoles du Québec chaque année;
- (4) CONSIDÉRANT** que l'UPA adhère à la Stratégie phytosanitaire québécoise visant à accroître l'adoption de la gestion intégrée des ennemis des cultures et à réduire les risques liés à l'usage des pesticides pour la santé et l'environnement tout en assurant la viabilité économique des activités agricoles;
- (5) CONSIDÉRANT** que l'usage à grande échelle des néonicotinoïdes augmente les risques d'exposition et les effets potentiellement nocifs sur les pollinisateurs domestiques et sauvages;
- (6) CONSIDÉRANT** qu'il est important de poursuivre la diffusion d'information relativement à l'usage de ces produits, notamment en ce qui concerne les façons de réduire les poussières lors des semis;
- (7) CONSIDÉRANT** qu'une analyse de risque préliminaire sur les abeilles pour trois insecticides de la classe des néonicotinoïdes est en cours de réalisation à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA).

Résolution adoptée à la majorité au congrès général de l'UPA le 5 décembre 2013

(8) CONSIDÉRANT le manque de recherche propre aux conditions québécoises sur les techniques de dépistage des ravageurs de sols ainsi que sur les seuils d'infestation justifiant le recours aux semences traitées;

(9) CONSIDÉRANT que pour s'approvisionner en semences non traitées avec des insecticides les producteurs doivent faire leur commande au plus tard au mois de novembre;

LE CONGRÈS GÉNÉRAL DEMANDE

➤ à l'ARLA

- d'accélérer l'analyse de risque de l'usage des insecticides de type néonicotinoïde sur les pollinisateurs;

➤ au MAPAQ

- (1) de soutenir la réalisation de recherches sur les techniques de dépistage des ravageurs de sols, incluant l'établissement de seuils de traitement justifiant l'utilisation des néonicotinoïdes, dans le contexte des conditions agronomiques du Québec;
- (2) de réaliser des recherches pour trouver des solutions autres que l'usage des insecticides pour le contrôle des ravageurs de sols;
- (3) de poursuivre les efforts de communication et de sensibilisation auprès des producteurs et productrices agricoles;
- (4) de soutenir financièrement les activités de dépistage aux champs ainsi que les modifications aux semoirs permettant la réduction de l'émission des poussières;

Résolution adoptée à la majorité au congrès général de l'UPA le 5 décembre 2013

➤ **à l'Association des marchands de semences du Québec**

- que les agriculteurs de toutes les régions du Québec puissent avoir accès, en tout temps, à l'ensemble des variétés de semences sans traitement aux néonicotinoïdes, mais avec la protection fongique, si jugée nécessaire par l'agriculteur, et ce, pour toutes les cultures;
- que les semences sans néonicotinoïdes soient offertes en priorité et non l'inverse.